

quand l'intervention partielle, prétendent-ils, de la police. Dimanche prochain, les anticléricals organiseront un cortège.

L'Encyclique pontificale

SAINT CHARLES BORROMÉE ET LA RÉFORME DE L'ÉGLISE

Voici, dans ses grandes lignes, la substance de l'encyclique pontificale dont nous avons déjà donné un succinct aperçu :

Après avoir résumé le programme de son pontificat dans la parole apostolique : « Tout restaurer en Jésus-Christ », puis proposé à l'imitation des pasteurs et du peuple chrétien de grands modèles de foi vivante et militante en saint Grégoire, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, le Saint-Père présente au monde catholique ce même idéal de restauration doctrinale et disciplinaire réalisé dans celui qui fut l'exécuteur principal de la grande réforme ecclésiastique codifiée par le Concile de Trente, saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan.

L'encyclique pontificale est surtout un parallèle approfondi des deux réformes, qui, en notre temps, comme à l'époque de saint Charles, se proposent de restaurer la société chrétienne : l'une traditionnelle et hiérarchique, l'autre novatrice et indisciplinée ; l'une opérée par des saints dans l'activité silencieuse et féconde, l'autre par des esprits orgueilleux et brouillons dans l'agitation stérile.

Le Saint-Père décrit les réformateurs — dont saint Charles était l'antithèse — comme des présumptueux voulant « rénover au gré de leur caprice loi et discipline : tel est aussi le but des réformateurs modernes que nous avons eu à combattre, vénérables Frères, les institutions de l'Église et n'ont sur les lèvres que des cris de progrès et de civilisation, non que ces causes leur tiennent beaucoup à cœur, mais parce que ces grands mots leur servent à voiler facilement la perversité de leurs desseins. Leurs visées, leurs plans, la voie où ils veulent entrer, nul ne les ignore, et nous les avons déjà dénoncés et condamnés. Ils se proposent l'apostasie universelle de la foi et de la discipline, apostasie d'autant plus qu'elle s'insinue plus secrètement dans les veines de l'Église, et qu'elle tire plus subtilement de principes erronés des conséquences extrêmes ».

En face de ces attaques et de ces travestissements de la doctrine catholique, le Saint-Père rappelle aux évêques la parole de St-Charles : « Le premier, le plus grand soin des pasteurs doit être de conserver entière et intacte la foi catholique, telle que la professe la sainte Église romaine... »

L'instruction religieuse du clergé et du suét amène le Saint-Père à parler de l'école : Cette instruction est évidemment nécessaire par l'évolution des mœurs modernes, et spécialement par ces écoles publiques vidées de toute religion, où l'on se fait comme un plaisir de tourner en dérision les choses les plus saintes, et où sont ouvertes au blasphème et les lèvres des maîtres et les oreilles des élèves. Nous parlons de cette école dont le nom seul est le plus grave outrage, l'école « neutre » ou « laïque », que n'est que la tyrannie d'une secte rebelle et le jour d'une liberté hypocrite, ainsi que vous l'avez proclamé hautement et vaillamment, Vénérables Frères, surtout dans les pays où ont été plus effrontément foulés aux pieds les droits de la religion et de la famille, et contredite la voix elle-même de la nature ».

Comme remède, le Saint-Père invite à multiplier les écoles de religion. Le Saint-Père rappelle aux évêques la parole de St-Charles : « Le premier, le plus grand soin des pasteurs doit être de conserver entière et intacte la foi catholique, telle que la professe la sainte Église romaine... »

L'instruction religieuse du clergé et du suét amène le Saint-Père à parler de l'école : Cette instruction est évidemment nécessaire par l'évolution des mœurs modernes, et spécialement par ces écoles publiques vidées de toute religion, où l'on se fait comme un plaisir de tourner en dérision les choses les plus saintes, et où sont ouvertes au blasphème et les lèvres des maîtres et les oreilles des élèves. Nous parlons de cette école dont le nom seul est le plus grave outrage, l'école « neutre » ou « laïque », que n'est que la tyrannie d'une secte rebelle et le jour d'une liberté hypocrite, ainsi que vous l'avez proclamé hautement et vaillamment, Vénérables Frères, surtout dans les pays où ont été plus effrontément foulés aux pieds les droits de la religion et de la famille, et contredite la voix elle-même de la nature ».

Comme remède, le Saint-Père invite à multiplier les écoles de religion. Le Saint-Père rappelle aux évêques la parole de St-Charles : « Le premier, le plus grand soin des pasteurs doit être de conserver entière et intacte la foi catholique, telle que la professe la sainte Église romaine... »

L'instruction religieuse du clergé et du suét amène le Saint-Père à parler de l'école : Cette instruction est évidemment nécessaire par l'évolution des mœurs modernes, et spécialement par ces écoles publiques vidées de toute religion, où l'on se fait comme un plaisir de tourner en dérision les choses les plus saintes, et où sont ouvertes au blasphème et les lèvres des maîtres et les oreilles des élèves. Nous parlons de cette école dont le nom seul est le plus grave outrage, l'école « neutre » ou « laïque », que n'est que la tyrannie d'une secte rebelle et le jour d'une liberté hypocrite, ainsi que vous l'avez proclamé hautement et vaillamment, Vénérables Frères, surtout dans les pays où ont été plus effrontément foulés aux pieds les droits de la religion et de la famille, et contredite la voix elle-même de la nature ».

Comme remède, le Saint-Père invite à multiplier les écoles de religion. Le Saint-Père rappelle aux évêques la parole de St-Charles : « Le premier, le plus grand soin des pasteurs doit être de conserver entière et intacte la foi catholique, telle que la professe la sainte Église romaine... »

L'instruction religieuse du clergé et du suét amène le Saint-Père à parler de l'école : Cette instruction est évidemment nécessaire par l'évolution des mœurs modernes, et spécialement par ces écoles publiques vidées de toute religion, où l'on se fait comme un plaisir de tourner en dérision les choses les plus saintes, et où sont ouvertes au blasphème et les lèvres des maîtres et les oreilles des élèves. Nous parlons de cette école dont le nom seul est le plus grave outrage, l'école « neutre » ou « laïque », que n'est que la tyrannie d'une secte rebelle et le jour d'une liberté hypocrite, ainsi que vous l'avez proclamé hautement et vaillamment, Vénérables Frères, surtout dans les pays où ont été plus effrontément foulés aux pieds les droits de la religion et de la famille, et contredite la voix elle-même de la nature ».

Comme remède, le Saint-Père invite à multiplier les écoles de religion. Le Saint-Père rappelle aux évêques la parole de St-Charles : « Le premier, le plus grand soin des pasteurs doit être de conserver entière et intacte la foi catholique, telle que la professe la sainte Église romaine... »

poire du peuple, enfin, garder en face des pouvoirs persécuteurs une attitude respectueusement ferme, telles sont les leçons de saint Charles :

« Les mêmes éloges reconnaissants seront dus aux catholiques de notre temps et à leurs chefs valeureux, si ni les uns ni les autres, ne manquent jamais à leurs devoirs de citoyens, soit qu'il s'agisse de garder fidélité et respect aux gouvernements même hostiles, quand ils commandent des choses justes, soit de résister à leurs ordres quand ils sont injustes, en se tenant également éloignés et de la révolte téméraire de ceux qui courent aux séditions et aux tumultes et de la servile abjection de ceux qui accueillent comme lois sacrées les dispositions légales manifestement perverses qui, sous le couvert de la liberté, sont absolument anarchiques. Cela arrive à la face du monde et au grand soleil de la civilisation moderne, notamment dans telle nation où le pouvoir des ténérables semble avoir établi son siège principal.

Sous la pression de cette tyrannie, sont foulés aux pieds tous les droits des fils de l'Église, et s'éteignent chez les gouvernements tous les sentiments de générosité, de noblesse et de foi : dont s'enorgueillissent si longtemps leurs ancêtres, fiers du titre de chrétiens.

La haine de Dieu et de l'Église est si évidente chez eux qu'il advient d'un recul involontaire, une course vertigineuse vers les barbaries de l'antique liberté, ou plutôt de ce joug très cruel dont seules la société et l'éducation chrétienne ont tiré le monde ».

De nouveau, le Saint-Père encourage l'action catholique, et notamment l'apostolat des laïques, et recommande la pratique assidue des sacrements et la communion fréquente.

LES MANŒUVRES NAVALES

L'attaque de Toulon

Toulon, 31 mai. — Le branle-bas de combat en vue d'une attaque de Toulon, par une armée navale a commencé à midi. L'amiral Jauréguiberry, commandant en chef de la place et du camp retranché a fait donner l'alarme en sonnant la générale à tous les carrefours et en faisant tirer le canon, et tinter les cloches des arsenaux. En moins d'une heure, la mobilisation a été assurée et toutes les troupes occupaient leurs postes, tandis que la première escadre appareillait pour se préparer à l'attaque. La défense est dirigée par le contre-amiral Haller, major général.

On annonce que les employés du tramway à vapeur de Saint-Martin-Vésubie, qui est une ligne départementale, ont cessé également leur service ce matin.

TRAMWAYS EN GREVE

On annonce que les employés du tramway à vapeur de Saint-Martin-Vésubie, qui est une ligne départementale, ont cessé également leur service ce matin.

ENVOI DE SOLDATS DU GENIE

Toulon, 31 mai. — On apprend à Draguignan, qu'à la suite d'une conférence entre M. Briand, le général Brun, ministre de la Guerre, le directeur de la Compagnie des Chemins de fer du Sud et le président du Conseil d'administration de cette Compagnie, on aurait décidé l'envoi de la section du chemin de fer du Sud de Versailles dans notre ville, pour assurer le service sur le réseau.

D'autre part, les employés du P.-L.-M. auraient tenu hier soir, à une réunion dans laquelle il aurait été décidé la grève générale sur tout le réseau dans le cas où le personnel du « Sud-France » n'aurait pas satisfait.

LES RATS DES RÉGIMENTS

Toulon, 31 mai. — Dernièrement, le colonel Boyer, du 111^e de ligne, recevait une lettre anonyme qui lui dénonçait le soldat clairon Espadilla comme ayant volé de nombreux effets militaires et objets de literie dans le magasin du régiment. Dès réception de cette lettre, le colonel la transmit au service de la sûreté de notre ville pour ouvrir une enquête. Cette dernière ayant été concluante, une perquisition fut décidée au domicile des parents du soldat Espadilla. L'opération, qui a eu lieu hier, a été des plus fructueuses ; elle a permis de trouver une dizaine de draps de lit, plusieurs couvertures, des douzaines de serviettes, des pantalons et des bourgeoises de toile, une quantité de broches et plusieurs paquets de cartouches.

Pressé de questions, le soldat Espadilla a fini par entrer dans le voie des aveux et a déclaré avoir volé tous ces objets dans le magasin du régiment. Il a été aussitôt arrêté et remis entre les mains de l'autorité militaire qui le fera comparaître, après l'instruction, devant

M. ROOSEVELT EN ANGLETERRE

Londres, 31 mai. — M. Roosevelt est allé dans la voiture de gala du lord-maire au Guildhall.

Dans le discours qu'il a prononcé au Guildhall, M. Roosevelt, après avoir loué le régime anglais dans l'Ouganda et le Soudan, a ajouté : « L'Angleterre donne à l'Égypte le meilleur gouvernement qu'elle ait eu depuis deux mille années, mais elle a commis des erreurs dans la direction ; la timidité sur certains points vitaux et la sentimentalité pourraient causer plus de mal que la violence et l'injustice ».

LES TROUBLES DE MÉRÏ

Méry, 31 mai. — M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, est venu ce matin, ici, pour avoir une entrevue avec les patrons charniers de la localité. Celle-ci a eu lieu à onze heures dans les bureaux de la maison Cret et Pomier.

Le préfet a demandé aux patrons de chercher avec lui un terrain de conciliation

LES MANŒUVRES NAVALES EN MEDITERRANÉE

Toulon, 31 mai. — Les exercices de mobilisation commencés ce matin, en vue de Toulon par une armée navale, ont continué cet après-midi. Le vice-amiral Jauréguiberry qui dirigeait toutes les opérations s'est déclaré satisfait de la rapidité avec laquelle le transport des troupes s'est effectué.

On annonce que la première escadre qui appareilla dans la première journée fait route sur Ajaccio, devenue son point de ravitaillement.

LA QUESTION SCOLAIRE

Nancy, 31 mai. — Ce soir a été signifié, par ministère d'huissier, à Mgr Durmaz, l'arrêt par le Tribunal de Nancy, les débouant de leur action intentée contre l'évêque, pour son adhésion à la lettre des évêques.

Détournement de cinq millions

Paris, 31 mai. — La Cour d'assises de la Seine a condamné à trois ans de prison le nommé De Lorme, qui avait détourné une somme de 5 millions.

LES TROUBLES DE MÉRÏ-SUR-OISE

Méry-sur-Oise, 31 mai. — L'après-midi s'est écoulé sans incidents. A six heures, les ouvriers non-grévistes ont pu quitter leur chantier sans être inquiétés. On a enregistré aujourd'hui une dizaine de rentrées nouvelles sur les carrières. Le travail a été repris dans le dépôt des gares : on a également commencé le charroi des pierres, sous la protection des dragons.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise a eu dans l'après-midi, une nouvelle entrevue avec les patrons. Mais ceux-ci se refusent de discuter tant que les ouvriers n'auront pas repris le travail. Ce soir, les grévistes tiennent une réunion à Méry.

L'AGITATION EN CHINE

Sanghai, 31 mai. — De nombreux navires de guerre mouillent à Nankin, où l'on s'attend à des troubles. Les étrangers ont été prévenus par le Gouverneur de Sanghai.

propre à mettre fin au conflit. La matinée est des plus calmes. Les mesures d'ordre sont maintenues.

La Grève des Cheminots du Sud

LES CONSEQUENCES DE LA GREVE
Toulon, 31 mai. — Le service des postes dans les localités du littoral, est assuré par des automobiles ou des diligences, mais il n'en est pas de même du service des voyageurs.

De nombreuses personnes venues à Toulon ne peuvent rentrer chez elles, en présence des prix exorbitants réclamés par les voitures.

TRAINS ENTRE NICE ET GRASSE
Une dépêche du préfet des Alpes-Maritimes parvenue au ministère de l'Intérieur annonce que les trains entre Nice et Grasse circulent sous la conduite des agents supérieurs de la Compagnie.

MESURES DE SECURITE
Nice, 31 mai. — Pour empêcher tout nouvel acte de sabotage sur les fils télégraphiques des lignes, on a décidé de faire garder militairement la voie ferrée. Un train allant sur Grasse a quitté Nice ce matin transportant des artilleurs et des troupes d'infanterie, qui sont descendus à la station de Colomars pour être échelonnés entre cette gare et Annot. Ce train emmenait également une cinquantaine d'agents de police. Les troupes et la police des lignes, considérés que jusqu'à un moment où les négociations auraient abouti ou échoué, le gouvernement ne pouvait admettre l'intervention officielle ou officieuse de ceux qui sont précisément soumis au Pape et au gouvernement, les ministres donc se sont bornés à accuser réception du message, en soulignant l'exception d'ordre juridique et politique dérivée du fait que les questions traitées par l'épiscopat étaient l'objet d'une discussion en cours avec le Vatican.

Le Conseil a pris connaissance du document qui, d'ailleurs, bien écrit au nom de l'épiscopat espagnol, était quelques préliminaires. Mais les ministres, considérant que jusqu'à un moment où les négociations auraient abouti ou échoué, le gouvernement ne pouvait admettre l'intervention officielle ou officieuse de ceux qui sont précisément soumis au Pape et au gouvernement, les ministres donc se sont bornés à accuser réception du message, en soulignant l'exception d'ordre juridique et politique dérivée du fait que les questions traitées par l'épiscopat étaient l'objet d'une discussion en cours avec le Vatican.

Le nonce pontifical trouve ce message inopportun

Madrid, 31 mai. — Le gouvernement a reçu l'assurance que le message ne recevrait pas de publicité jusqu'à ce qu'un accord interviene avec Rome, ou jusqu'à l'échec des négociations.

Mais, malgré cette assurance, étant donné que le gouvernement avait déjà fait un communiqué, le document a été communiqué à la presse.

Or, l'opinion du chef du gouvernement, plusieurs fois déjà exposée publiquement du haut de la tribune de la Chambre et dans les colonnes des journaux, non seulement ne concorde pas, mais est en contradiction avec le même document dont il est question.

Le gouvernement a proposé d'agir de la façon qu'on ne puisse pas lui faire porter la responsabilité d'un conflit.

Néanmoins, il persiste dans ses vues et agit en conséquence, tout en s'abstenant d'intervenir dans l'incident survenu prématurément et qui ne modifiera en rien ni les résolutions ultérieures du gouvernement, ni le plan tracé des négociations à poursuivre avec le Vatican.

D'un autre côté, il paraît que le message épiscopal adressé au gouvernement a été mis par M. Canalejas sous les yeux du nonce, qui a reconnu l'inopportunité d'une semblable démarche.

Le gouvernement avait en outre connaissance, depuis quelque temps, que le cardinal Aguirre avait reçu l'autorisation de tous les prélats espagnols de faire une campagne qui commencerait par le message en question.

On croit dans les sphères officielles que le message a été publié afin de créer des difficultés au gouvernement ; d'ailleurs celui-ci est au courant de tout ce qui se projette à ce sujet.

Episcopat Espagnol et Gouvernement

Le message des Evêques est irréversible

Madrid, 31 mai. — M. Canalejas, parlant des négociations entamées avec le Vatican, a confirmé sa résolution de réaliser sans précipitation comme sans retard, tout ce qu'on attend de sa personnalité politique. Il est convaincu que sa mission doit être une œuvre de paix et non une œuvre de persécution et de violence. Il estime, que, dès le premier moment, il devrait marcher d'un pas ferme et prudent et sans précipitation. C'est après l'étude des négociations pourvues par le cabinet Morot, après un échange de vues avec le ministre des affaires étrangères et l'approbation du Conseil que des notes préliminaires sur le but des négociations ont été adressées au Vatican, et que l'ambassadeur, M. Ojeda, a reçu verbalement et par écrit les instructions nécessaires.

C'est à ce moment que le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, a adressé au gouvernement un message réclamant le droit à l'existence des congrégations religieuses autorisées par l'Église.

Le Conseil a pris connaissance du document qui, d'ailleurs, bien écrit au nom de l'épiscopat espagnol, était quelques préliminaires. Mais les ministres, considérant que jusqu'à un moment où les négociations auraient abouti ou échoué, le gouvernement ne pouvait admettre l'intervention officielle ou officieuse de ceux qui sont précisément soumis au Pape et au gouvernement, les ministres donc se sont bornés à accuser réception du message, en soulignant l'exception d'ordre juridique et politique dérivée du fait que les questions traitées par l'épiscopat étaient l'objet d'une discussion en cours avec le Vatican.

Le nonce pontifical trouve ce message inopportun

Madrid, 31 mai. — Le gouvernement a reçu l'assurance que le message ne recevrait pas de publicité jusqu'à ce qu'un accord interviene avec Rome, ou jusqu'à l'échec des négociations.

Mais, malgré cette assurance, étant donné que le gouvernement avait déjà fait un communiqué, le document a été communiqué à la presse.

Or, l'opinion du chef du gouvernement, plusieurs fois déjà exposée publiquement du haut de la tribune de la Chambre et dans les colonnes des journaux, non seulement ne concorde pas, mais est en contradiction avec le même document dont il est question.

Le gouvernement a proposé d'agir de la façon qu'on ne puisse pas lui faire porter la responsabilité d'un conflit.

Néanmoins, il persiste dans ses vues et agit en conséquence, tout en s'abstenant d'intervenir dans l'incident survenu prématurément et qui ne modifiera en rien ni les résolutions ultérieures du gouvernement, ni le plan tracé des négociations à poursuivre avec le Vatican.

D'un autre côté, il paraît que le message épiscopal adressé au gouvernement a été mis par M. Canalejas sous les yeux du nonce, qui a reconnu l'inopportunité d'une semblable démarche.

Le gouvernement avait en outre connaissance, depuis quelque temps, que le cardinal Aguirre avait reçu l'autorisation de tous les prélats espagnols de faire une campagne qui commencerait par le message en question.

On croit dans les sphères officielles que le message a été publié afin de créer des difficultés au gouvernement ; d'ailleurs celui-ci est au courant de tout ce qui se projette à ce sujet.

Le gouvernement avait en outre connaissance, depuis quelque temps, que le cardinal Aguirre avait reçu l'autorisation de tous les prélats espagnols de faire une campagne qui commencerait par le message en question.

On croit dans les sphères officielles que le message a été publié afin de créer des difficultés au gouvernement ; d'ailleurs celui-ci est au courant de tout ce qui se projette à ce sujet.

Faits Divers

Un lac rouge

Il existe, près de Lucerne, un petit lac d'une superficie d'environ 50 hectares. On l'appelle le lac Rouge, et personne, de mémoire d'homme, n'avait pu donner l'explication de ce nom ; mais il n'en est plus de même depuis deux mois. La surface du lac a pris, en effet, une couleur rouge comme celle du sang. Ce phénomène est dû à une sorte d'algue ou plante aquatique qui s'est développée tout à coup, sans que l'on en puisse indiquer la raison. Par les temps sombres, l'aspect du lac est presque horrible.

Au cours des dernières années, on a remarqué des phénomènes analogues dans les lacs de Morat et de Hallwy.

Suicide d'un condamné

Besançon, 31 mai. — Le soldat Bonnet, du 53^e de ligne, condamné vendredi dernier, par le conseil de guerre de Besançon à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation militaire, a été trouvé pendu par ses bretelles au vasistas de la cellule qu'il occupait dans la citadelle de Besançon.

Un boa apprivoisé

Un riche planteur des Etats-Unis, qui habite San Francisco, possède un superbe boa, long de plus de trois mètres et qui répond au nom de « Kymet ». A l'encontre de ses congénères, ce serpent s'est fort bien apprivoisé et reconnaît très facilement son maître. Lorsque ce dernier le caresse, il s'enroule autour de lui sans lui faire de mal ; dès qu'il le siffle, il accourt ; il le suit même comme un chien.

Un jour que l'on vit ce planteur se promener, suivi à distance respectable par Kymet, les passants s'étonnèrent devant cette exhibition et allèrent contre leurs inquiétudes à la police. Depuis, Kymet ne sort plus.

Curieux phénomène

Un curieux phénomène a été observé lundi, à Pont-l'Abbé et dans la région.

Une sorte de nébuleuse a passé devant le soleil vers midi. Cette nébuleuse semblait à l'œil nu bien plus grande que le soleil, et, à certain moment, l'astre solaire paraissait entouré d'un grand cercle lumineux. Ce cercle, visible pendant plus de cinq minutes, était multicolore. On y distinguait surtout les couleurs verte, rouge et bleue.

La nébuleuse, qui demeura visible durant une demi-heure, disparut vers l'Est.

CONTRE LA LIBERTÉ DU CULTE

Une instruction vient d'être ouverte par le Parquet de Château-Chinon contre M. l'abbé Perret, curé de Tintury, et contre M. l'abbé Roblin, curé de Ferréville, suppliant momentanément son confrère de Tintury.

On reproche aux deux ecclésiastiques d'avoir contenu à l'article 35 de la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, en excluant de la Première Communauté des enfants qui s'étaient servis du manuel d'Histoire d'Aulard et Debidoir.

CARTONS "SHANNON"

pratiques, propres, élégants, remplacent les boîtes de bureau. Plus besoin de casters. Se relient entre eux par un système spécial. En vente aux Librairies du Journal de Roubaix, 31, Grande-Rue, Roubaix, — 33, rue Carnot, Tourcoing.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FN. SPÉCIAL

A l'Alliance Républicaine Démocratique

UN BANQUET : LES DISCOURS

Paris, 31 mai. — Ce soir a eu lieu, à l'hôtel Continental, le banquet offert par l'Alliance républicaine démocratique aux candidats qu'elle a soutenus et qui ont été élus aux élections législatives.

Cinq cents convives environ y ont pris part. M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance, président, entouré de MM. Loubet et des représentants du Président de la République et des ministres. Parmi les convives se trouvaient MM. Poincaré, Flandin, Poirier, Chautemps, Maxime Lecomte, sénateurs ; MM. Deschanel, Delmas, Étienne, Chaumet, Joseph et Théodore Reinach, Bérard, députés ; M. Doumer, le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur ; M. Lepine, etc.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Adolphe Carnot, Léon Bérard, nouveau député des Basses-Alpes, au nom du Comité exécutif de l'Alliance ; Cahen, au nom du Comité Mascart ; Chaumet et Poirier.

Dans son discours, M. Adolphe Carnot a prononcé la formation d'un grand parti indépendant qui s'intitulerait : « Parti Républicain Démocratique » et où trouveraient place toutes les opérations de l'Alliance qui est devenue un véritable parti.

M. Léon Bérard souhaite le maintien de l'union dans les partis républicains.

M. Chaumet se livre ensuite et trace le programme de l'Association, s'occupant d'abord de la réforme électorale, il dit : « Que celle-ci apparemment hier comme fort détractable et même nécessaire, mais qu'aujourd'hui elle est inévitable ».

M. Chaumet explique et commente ensuite la devise du parti : « Ni réaction, ni révolution ». Parlant de la question religieuse, il dit : « Oui, certes nous aurions voulu en toute sincérité que la séparation légale des églises de l'Etat pût amener la séparation définitive de la politique et de la religion ; malheureusement les ultramontains qui commandent le régime n'ont pas permis. Ils rêvent de défaire ce qu'a fait la Révolution française ».

Il faut qu'on le sache, nous défendons le bloc intangible des lois de fait qui sont l'honneur de la troisième République.

Nous poursuivrons notre œuvre par l'abrogation de la loi Falloux et nous nous hâterons de voter toutes les lois qui seraient reconnues nécessaires pour la défense de l'école laïque ».

M. Chaumet s'en prend ensuite aux socialistes, déclarant que son parti ne doit rien avoir de commun avec eux. L'orateur passe ensuite en revue les différentes questions qui s'imposent à la nouvelle Chambre. « On prétend, dit-il, nous asservir entre la tyrannie socialiste et la servitude cléricale ; on oublie qu'entre les deux, il y a une place pour le parti idéal, resté fidèle à l'idéal de la Révolution Française ».

Pour le grand parti républicain, celui-là même qui sous des étiquettes diverses vient une fois de plus de triompher dans les dernières élections.

M. Chaumet en vient ensuite à ce qui sépare

L'ÉQUIPAGE : UNE PROMOTION

Paris, 31 mai. — Par décision du ministre de la Marine, en date de 20 mai 1930, tout l'équipage du « Pluviose », sous le commandement de M. Adolphe Carnot, a été promu au grade supérieur. Cette promotion paraîtra demain au « Journal Officiel ».

LE GARDE-COTES «BOUVINES» EN ROUTE POUR CALAIS

Cherbourg, 31 mai. — Le garde-cotes « Bouvines » est parti pour Calais, cet après-midi, à trois heures, avec un effectif porté à 200 hommes de ce port, dont 40 marins-vétérans, et du matériel de toute sorte.

LE MAUVAIS TEMPS A-CALAIS

Calais, 31 mai. — Ce soir, la pluie tombe en rafale, chassée par un vent extrêmement violent. Rien n'a pu être tenté dans la journée.

Le bureau météorologique de Paris a annoncé au bureau maritime une forte dépression venant du Sud et s'étendant sur le Pas-de-Calais, le mauvais temps est encore probable.

UN TELEGRAMME DE L'AMIRAL BELLUE

Paris, 31 mai. — On communique, dans la soirée, la dépêche suivante adressée, rue Royale, par l'amiral Bellue :

Calais, 31 mai. — Temps sans changement. Le « Grif » est retourné vers l'épave.

A l'issue de la chaloupe à vapeur « Pontet », de la station de Dunkerque, venue par les canaux, on a pu visiter le chaloupe et fixer une forte bonde au chaloupe. Les dispositions sont prises pour commencer le travail à la première heure demain, si le temps est meilleur.

LA SOLDE!

Calais, 31 mai. — Ce soir, jour de paie de fin de mois, la solde des marins du « Pluviose » a été remise au commandant de la station des sous-marins remplaçant le commandant Prat. Celui-ci répartira la somme entre les familles des matelots défunts. Aux termes mêmes du code de la Marine, cette solde continuera à être payée tant que les corps des marins seront au fond de la mer, et ce pendant un délai de six mois, s'ils devaient y demeurer toujours.

LES CONDOLENCES

Alger, 31 mai. — Les délégations financi-

res de l'Algérie ont adressé à M. le ministre de la Marine, le télégramme suivant :

« Des délégations financières, profondément attristées par l'effroyable malheur qui frappe la marine nationale, vous adresse, ainsi qu'aux familles des morts que nous pleurons, l'expression de leurs plus douloureuses condoléances ».

Le Ministre des Finances à Bordeaux

Paris, 31 mai. — Le Conseil des ministres a désigné M. Cocheru, ministre des Finances, pour représenter le Gouvernement au concours national agricole de Bordeaux et présider le banquet qui doit avoir lieu à cette occasion dans cette ville, jeudi prochain, 2 mai.

LES MANŒUVRES NAVALES EN MEDITERRANÉE

Toulon, 31 mai. — Les exercices de mobilisation commencés ce matin, en vue de Toulon par une armée navale, ont continué cet après-midi. Le vice-amiral Jauréguiberry qui dirigeait toutes les opérations s'est déclaré satisfait de la rapidité avec laquelle le transport des troupes s'est effectué.

On annonce que la première escadre qui appareilla dans la première journée fait route sur Ajaccio, devenue son point de ravitaillement.

LA QUESTION SCOLAIRE